



Évaluation, par la CSI et le TUAC de la déclaration des ministres du Travail et de l'Emploi du G20, de la réunion conjointe des ministres du Travail, de l'Emploi et des Finances et du communiqué des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales du G20

Réunion du 3 au 5 septembre 2015 à Ankara

Les réunions des ministres du Travail et des Finances du G20 se sont déroulées avec en toile de fond les prévisions, par le FMI, d'une baisse de la croissance au premier semestre de 2015 et la quasi-certitude que l'objectif des 2,1% supplémentaires d'ici 2018, fixé par le G20, ne sera pas atteint. Au cours de leurs consultations avec les Ministres, à Ankara, les dirigeants syndicaux du L20 ont engagé le G20 à prendre des mesures de manière concertée et à investir dans les emplois, à soutenir les salaires minimums décents et les négociations collectives, à fixer des objectifs pour l'emploi des jeunes et à placer l'investissement responsable dans le droit fil de ces nécessités politiques. Ces propositions sont énoncées dans la déclaration du L20 (<http://www.ituc-csi.org/l20-to-call-for-urgent-action-to>).

Réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G20

Les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont adopté la « Déclaration d'Ankara » (<https://g20.org/wp-content/uploads/2015/09/0-G20-Labour-and-Employment-Ministers-Meeting-2015-Ankara-Declaration.pdf>) qui reconnaît que la faiblesse des taux de croissance et d'emploi est un danger tout en insistant sur « l'importance déterminante d'une stratégie intégrée et globale pour favoriser une croissance forte, durable et inclusive. Nous devons lutter contre les inégalités, nous employer à promouvoir l'inclusion et à renforcer les liens entre emploi et croissance et déployer en outre les efforts correspondants sur d'autres axes de travail » (§ 3).

La déclaration comprend des références aux droits fondamentaux au travail, constate que l'inégalité et l'informalité sont les principaux défis à relever pour progresser et elle demande aux dirigeants du G20 de « donner la priorité à une croissance créatrice d'emplois en s'attaquant à l'ensemble des facteurs qui sont à l'origine de la faiblesse de la demande globale » (§ 6).

Surtout, les Ministres ont reconnu la corrélation négative à long terme entre l'accroissement des inégalités de revenus et la faiblesse de la croissance (§ 7) (voir aussi le document : OIT, OCDE, Banque mondiale : "Income inequality and labour income share in G20 countries: Trends, Impacts

and Causes” http://www.ilo.org/ankara/news/WCMS_398774/lang--en/index.htm). La déclaration recommande un ensemble de mesures visant notamment à « améliorer les mécanismes de fixation des salaires, les institutions de dialogue social, les systèmes de protection sociale, les services de l’emploi et les politiques actives du marché du travail. » (§ 8). Ces dispositions s’inspirent des priorités d’action du G20 en matière d’inégalités et de part des revenus du travail (Annexe I) issues des recommandations du sous-groupe du G20. Mais il est essentiel maintenant qu’elles soient approuvées par les dirigeants du G20 au Sommet d’Antalya et qu’elles soient suivies de mesures stratégiques concrètes. Le travail du sous-groupe doit se poursuivre afin de guider les responsables politiques dans l’élaboration de solutions concrètes.

Les ministres ont également centré leur attention sur les politiques d’investissement dans les compétences et le chômage des jeunes. Si le L20 désapprouve la grande importance accordée à l’inadéquation des compétences, il se félicite du fait que les apprentissages de qualité et la formation permanente fassent partie de la Stratégie proposée par le G20 en faveur des compétences (Annexe II). La déclaration reconnaît de ce fait explicitement la nécessité de « partenariats forts » avec les partenaires sociaux dans ce domaine (§ 11).

L’un des engagements plus concrets adressés aux dirigeants du G20 est l’objectif du G20 pour les jeunes (Annexe III & §14) qui se propose de « réduire de 15% d’ici 2025 la proportion de jeunes qui risquent le plus d’être définitivement laissés pour compte sur le marché du travail »¹. Certes, le L20 a recommandé cet objectif mais il est important d’évaluer son ambition par rapport aux nombres d’emplois pour les jeunes au niveau national.

En ce qui concerne la mise en œuvre, le Réseau d’experts du G20 dans le domaine de la Santé et la Sécurité au Travail (SST) et le Programme d’action mondiale pour la prévention dans le domaine de la SST (*OSH Global Action for Prevention Program*) de l’OIT ont été approuvés alors que les Ministres ont réitéré leur engagement en faveur de leurs Plans pour l’emploi de 2014 et de l’objectif de 25 d’ici 2025 au sujet de la proportion de femmes sur le marché du travail (§ 19-20). La déclaration conjointe L20-B20 a été bien accueillie (voir ci-après) de même que le « rôle essentiel » du dialogue social (§ 22).

Déclaration conjointe du L20-B20

Au cours des réunions ministérielles, le L20 et le Business 20 ont signé un accord important : (http://www.tuac.org/en/public/e-docs/00/00/10/F8/document_news.phtml) invitant les gouvernements à utiliser pleinement le potentiel du G20 comme moteur de la croissance. La déclaration a été présentée à la réunion des ministres du Travail ainsi qu’à la réunion ministérielle conjointe. La déclaration présente une série de propositions communes et notamment : mettre en œuvre des politiques macroéconomiques pour accroître les emplois et la demande globale ; remettre les jeunes au travail et poursuivre le travail conjoint pour développer les apprentissages de qualité ; formaliser le secteur informel des économies ; garantir la santé et la sécurité au travail ; créer des compétences et des emplois pour l’avenir ; augmenter les investissements d’infrastructure qui permettront le passage à une économie à faibles émissions de carbone ; et promouvoir l’activité des femmes et l’égalité de rémunération notamment grâce à des investissements dans les structures d’accueil pour les enfants et dans l’économie des soins. Cette déclaration a été suivie directement le 5 septembre par une Table ronde B20-L20 sur « L’impact de l’évolution technologique sur l’emploi » - qui est l’un des domaines de coopération mis en évidence dans la déclaration. Le L20 et le B20 vont travailler sur les

¹ À cet égard, les Ministres ont défini le groupe cible comme étant des jeunes gens possédant un faible niveau de qualification ou des jeunes employés dans le secteur informel ainsi que les jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent pas d’études ou de formation (les ‘NEET’).

engagements pris au cours des prochains mois et durant la Présidence chinoise du G20 l'année prochaine.

La déclaration reconnaît de manière concrète que « *la faible croissance des salaires et la dégradation de la répartition des revenus continuent d'exercer une pression à la baisse sur la consommation contribuant ainsi à la médiocrité de la demande mondiale* » et au ralentissement de la croissance économique. Côté positif, les priorités d'action définies par le sous-groupe à propos de la part du revenu du travail ont été prises en considération de même que « *l'importance du dialogue social* ». Les Ministres « *ont reconnu le rôle du Business 20 et du Labour 20 dans le processus du G20 ainsi que leur déclaration conjointe* » et se sont proposés de mettre en place un processus de dialogue du G20 dans le but d'élaborer une stratégie intégrée dans le cadre des volets Finances et Emploi en s'appuyant aussi sur les recommandations du L20. Toutefois aucun mandat précis n'a été donné à cet effet.

Il reste de sérieux doutes car les ministres des Finances se sont engagés à prendre des mesures « d'une manière neutre pour le budget » car « *la marge de manœuvre budgétaire est limitée* ». Il reste à voir si les dirigeants du G20 sont en mesure de faire pression en faveur d'une stratégie plus intégrée et d'engagements plus forts.

Réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales

Dans l'ensemble, la réunion et le communiqué de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales du G20 (<https://g20.org/wp-content/uploads/2015/09/September-FMCBG-Communiqué.pdf>) ont curieusement fait preuve d'optimisme au sujet de la situation de l'économie malgré des preuves contraires car la plupart des économies du G20 obtiennent des résultats bien inférieurs aux prévisions. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les derniers chiffres des prévisions du FMI : (<http://www.imf.org/external/np/g20/090415.htm?hootPostID=0dc0bab8cdf363519ae6fd64d6a9bf> e0) montrent que les objectifs de croissance fixés par le G20 à Brisbane restent inférieurs à près de 3% du PIB. Pour atteindre l'objectif d'ici 2018, il faudrait maintenant plus que doubler la croissance. Le rapport OCDE/OIT/Banque mondiale sur les marchés du travail du G20 en 2015 (« G20 Labour Markets in 2015 ») met en garde contre « *un cycle auto-renforçant de salaires faibles et de croissance des revenus qui entraîne des déficits de la demande globale, un manque de confiance des entreprises et un faible niveau d'investissement ainsi qu'une reprise insuffisante du marché du travail* » (http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/multilateral-system/g20/reports/WCMS_398025/lang-en/index.htm). La réunion et sa déclaration manquaient également de cohérence par rapport aux résultats de la réunion des ministres du Travail, et ceci malgré les séances ministérielles conjointes.

Faisant fi de toutes les recommandations prônant des mesures décisives et la recherche d'une cohérence politique avec leurs ministres du Travail, les résultats de la Ministérielle sont mitigés car les recommandations concernant les mesures à prendre restent orthodoxes et laissent peu de place au changement de politique. Alors que les Ministres se sont par ailleurs engagés à ne pas dépendre uniquement des politiques monétaires pour agir sur un retour à une croissance inclusive, il n'y a de fait pas d'appel en faveur d'un changement de politique. Le seul point positif est la référence aux nécessaires stratégies pour accroître la demande et lutter contre les inégalités (§ 4). Mais ces recommandations ne sont pas complétées par des propositions concrètes. L'appel à « *améliorer l'écosystème des investissements et dynamiser les investissements d'infrastructure efficaces* » (§ 5) n'est guère appuyée et ne fait pas ou peu référence aux pratiques responsables qui garantiraient responsabilité et transparence tout au long de la chaîne d'investissement.

L'intérêt du G20 pour les Partenariats Public-Privé (PPP), controversés, ne se démentit pas. Les ministres des Finances ont approuvé une *Checklist sur les PPP* de la Banque mondiale (BM) ainsi qu'une autre checklist conjointe BM/OCDE sur les projets PPP (<http://www.oecd.org/finance/financial-markets/WBG-OECD-Checklist-for-PPP-Projects.pdf>). Le L20 va suivre cette question de près. En matière de réforme financière, les Ministres se sont engagés à parachever les mesures en suspens d'ici la fin de l'année (§ 9) – décision qui bien que fondamentale pour lutter contre la volatilité persistante des marchés financiers, a été reportée un grand nombre de fois. Le G20 va également mettre en œuvre d'ici octobre le Plan d'action G20/OCDE concernant l'Érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) et le soumettra au Sommet des dirigeants (pour plus d'informations, consulter les sites : <http://www.tuac.org/en/public/topic/gf/index.phtml> et <http://www.oecd.org/ctp/beps.htm>).

Par ailleurs, une version révisée des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE a été publiée. Le texte actualisé comporte certaines améliorations par rapport à la version précédente (qui date de 2004) mais le L20 demande aux gouvernements du G20 de faire preuve d'une plus grande ambition s'ils envisagent d'insuffler de la confiance dans le rôle de l'entreprise privée et de sa responsabilité vis-à-vis de la société. Les principes semblent également décalés par rapport à des initiatives parallèles en matière de comportement responsable des entreprises et d'investissement responsable au sein de la zone OCDE et en dehors. (http://www.tuac.org/en/public/e-docs/00/00/10/F9/document_news.phtml).

En matière de politiques climatiques (§ 13), les engagements des ministres des Finances sont restés timides car ils n'ont pas reconnu le déficit de financement qui fait obstacle à une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone et ils n'ont pas assumé leur responsabilité s'agissant d'encourager les investissements dans des infrastructures et une énergie sans danger pour le climat.

Perspectives : le Sommet des dirigeants à Antalya

La crise des réfugiés qui s'amplifiait de façon tragique au moment où se tenaient les réunions n'a été abordée dans aucune des déclarations. Le L20 a lancé un appel au G20 afin qu'il prenne la décision de s'engager à réinstaller les réfugiés et les demandeurs d'asile et à accorder à tous les migrants le droit de travailler dans l'économie formelle avec les droits syndicaux, sociaux, politiques et culturels correspondants. Les dirigeants du G20 devront réagir en urgence lors de leur Sommet de novembre à Antalya.

Pour ce qui est de la mise en œuvre, étant donné que l'inégalité est maintenant considérée comme un risque pour l'économie mondiale, le G20 sera confronté à un problème de crédibilité si les politiques restent inchangées. La mise à exécution des conclusions des réunions ministérielles dépend de l'approbation des dirigeants du G20. Il doit y avoir un suivi des priorités du G20 pour ce qui est de la part du revenu du travail et des inégalités, des principes d'action au sujet de l'emploi des jeunes et du Cadre de référence sur les emplois de qualité (Annexe IV). Les dirigeants et les ministres du G20 doivent traduire les messages contenus dans ces deux déclarations sous formes de politiques et adopter une approche intégrée au niveau du G20. À la suite des 800 nouveaux engagements politiques pris dans le Plan d'action de Brisbane, il est indispensable de renforcer et de réviser en partie les stratégies nationales afin de relancer les économies, de créer des emplois et de garantir des salaires et une protection sociale plus équitables et éviter les répercussions négatives entre les membres du G20.

La réunion des dirigeants en septembre se doit de mettre en œuvre une vaste stratégie en matière d'investissement et de création d'emplois et approuver les négociations collectives en tant que moyen pour remédier aux inégalités. Les Ministres et leurs groupes de travail du G20 doivent surveiller la mise en œuvre et déceler les meilleures pratiques avec le soutien des partenaires sociaux. Le Groupe de travail du G20 sur l'emploi doit également collaborer étroitement avec le côté Financier pour trouver les moyens d'accroître la demande globale.

Le L20 organise son propre Sommet les 13 et 14 novembre, la veille du Sommet des dirigeants du G20 et rencontrera les dirigeants pour des consultations.